

Décision du Président n°2026-01 du 27/05/2026

Portant sur la fongibilité des crédits du budget principal 2026

Le Président de Territoire d'énergie Hautes Alpes SyME05 (ci-après dénommé le Syndicat),

Vu la délibération 2025-96CS TE05 du 12 décembre 2025 relative à l'approbation du budget primitif 2026 autorisant le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre

Vu la délibération 2026-14CS TE05 du 2 mars 2026 relative à l'approbation du budget supplémentaire 2026 autorisant le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre

Considérant que la nomenclature M57 donne faculté à l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel ; ces mouvements faisant alors l'objet d'une communication à l'assemblée au plus proche conseil suivant cette décision.

Considérant l'insuffisance de crédits inscrits au budget 2026 sur les imputations détaillées ci-dessous.

DECIDE

Article 1 d'effectuer sur le budget principal 2026 de TE05, les virements de crédits tels que ci-après, afin d'abonder le chapitre 204 pour payer certaines factures à la suite d'un changement d'imputation comptable en accord avec le comptable public :

SECTION D'INVESTISSEMENT						
DATE	CHAPITRE	SENS	COMPTE A CREDITE	COMPTE A OUVRIR	MONTANT	MONTANT VOTE DISPONIBLE
DELIBERATION 2026-14CS TE05 DU 2 MARS 2026						340 000 €
27/05/2026	20	D	2315	2042	30 000 €	310 000 €

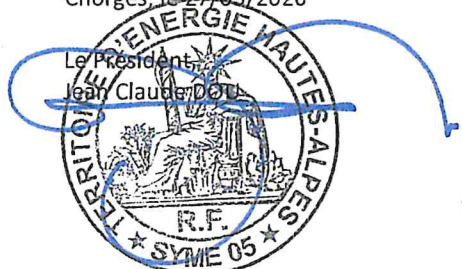
Article 2 : dire que Le Président rendra compte au comité syndical des virement ainsi opérés.

Article 3 : dire que la présente décision figurera au registre des décisions de TE05.

Article 4 : de dire que la présente décision sera transmise au contrôle de légalité et au comptable assignataire.

ZA La grande île Nord
491 rue des Pins
05230 CHORGES
Tél : 04 92 44 39 00
secretariat@te05.fr

Chorges, le 27/05/2026
Le Président
Jean Claude DOUTU



www.te05.fr